



SNES Wallis-et-Futuna
BP 605 Mata 'Utu
98 600 Wallis
Pacifique Sud

Mél. : <contact@snes-fsu-wf.fr>
Site : <http://www.snes-fsu.wf>



Compte-rendu du CTS N°4 du 7 décembre 2017

Sont présents :

Membres du CTS, représentants du vice-rectorat

M^{me} Annick Baillou, Vice-rectrice
M^{me} Régine Constant, secrétaire générale
M. Philippe Savary, directeur du second degré
M. Thierry Raffin, chef des ressources humaines

Membres du CTS, représentants des personnels

M. Pascal Schroetter (FSU), titulaire
M^{me} Cynthia Joubert (FSU), remplaçante
M. Luc Meissonnier (UTFO), titulaire
M^{me} Visesia Greffet (UTFO), remplaçante

Experts désignés par l'administration

M. Jean Claude Bugnet, chef du service de la formation continue
M. Joël Vidal, principal du collège de Lano

Début de la réunion à 14 heures 05

I) Organisation pédagogique

Projet éducatif 2018/2022 des îles Wallis-et-Futuna

Madame La Vice-rectrice présente la synthèse définitive du futur projet éducatif qui a pour ambition de promouvoir une école de la confiance à la fois lieu d'acquisition de connaissances, de compétences et de culture. Il s'agira de valoriser « les richesses locales vivantes que sont les langues maternelles, le patrimoine culturel ainsi que les qualités artistiques et physiques naturelles des jeunes wallisiens et futuniens ». Il s'agira aussi de profiter de l'arrivée du haut débit pour développer l'innovation pédagogique en s'appuyant sur le numérique.

Le projet éducatif futur se décline en 6 grands thèmes avec des indicateurs recensés pour chaque thème. Ces indicateurs permettront d'établir un tableau de bord qui quantifiera l'état d'avancement de chaque thème.

Les résultats aux examens, le taux d'absentéisme, le taux de participation des parents aux élections dans les établissements voire le taux d'utilisation par les enseignants des boîtes mail professionnelles sont des exemples d'indicateurs qui seront utilisés.

II) Gestion des personnels

Affectation des personnels

Tous les postes mis au mouvement (dont les 2 postes PLC en physique chimie sur Futuna qui n'avaient pas été pourvus dans un premier temps) pour la rentrée 2018 sont pourvus et les arrêtés délivrés aux enseignants mutés sur Wallis-et-Futuna. Le poste d'EPS profilé rugby pour le lycée a été publié et plus d'une dizaine de candidats se sont déclarés. La DGESCO rendra sa décision sur le candidat sélectionné et le professeur sera présent sur le territoire dès la rentrée.

Le 6 décembre, une commission paritaire sur les contractuels a défini la répartition des contractuels sur les postes BMP exprimés par les chefs d'établissements. Un besoin de 22,5 heures en histoire géographie a été recensé à cette occasion et le SNES a demandé à ce qu'un poste dans cette discipline soit mis au mouvement pour la rentrée 2019 pour répondre à ce besoin.

PAF 2018

Monsieur le chef du service de la formation continue présente un prévisionnel des actions de formation retenues pour le PAF 2018. Parmi les fiches actions remontées à la suite des conseils d'enseignement, il a été décidé de retenir les formations validées par les corps d'inspection et de privilégier une seule formation jugée pertinente par discipline.

Les correspondants disciplinaires organiseront durant l'année des demi-journées disciplinaires pour « échanger et harmoniser les pratiques ».

Le budget de la formation ATOSS, second degré, inter degré et inter catégoriel reste néanmoins à définir avec précision.

V) Questions diverses

Questions FSU

1- Dans le cadre des corrections à Nouméa des épreuves du baccalauréat, ne serait-il pas préférable, avant de les convoquer, de consulter préalablement les enseignants de Wallis-et-Futuna afin d'éviter d'éventuelles difficultés familiales résultant d'une convocation pour plusieurs jours sur un site éloigné ?

Madame La Vice-rectrice répond que les enseignants mutés sur Wallis-et-Futuna sont des fonctionnaires qui sont tenus de répondre aux convocations émises et signale que tous les enseignants contactés pour participer aux corrections sur Nouméa avaient donné leur accord.

Le Snes signale que le facteur humain est à prioriser et qu'il faut tenir compte des impératifs familiaux et des contingences de dernière minute qui peuvent mettre un enseignant dans l'impossibilité de répondre à une convocation pour plusieurs jours sur un site éloigné.

La Vice-rectrice répond que ses services sont toujours à l'écoute des enseignants mais le dialogue doit être courtois et respectueux et affirme que dorénavant un titulaire et un suppléant seront désignés pour ces convocations lointaines pour répondre à des défections, notamment pour raison de santé, de dernière minute. Elle indique aussi que la rotation des enseignants sera privilégiée. Le Snes indique qu'il serait pertinent de ne pas (et la rotation annoncée le permet) convoquer les enseignants en dernière année de contrat.

La Vice-rectrice s'engage en outre à ce que les convocations soient émises au plus tard pour le 1^{er} septembre afin que les enseignants puissent s'organiser au mieux.

2- Au niveau de l'administration rectorale, quelles mesures sont envisagées pour mettre fin aux incivilités récurrentes observées au lycée surtout en fin de semaine ?

Madame La Vice-rectrice reconnaît une hausse des incivilités au lycée d'Etat et « des problèmes d'alcoolisation » inquiétants.

Le SNES signale que l'image (à l'instar de certains éléments du bâtiment) du lycée se dégrade rapidement et que des mesures pratiques et rapides sont indispensables. Madame La Vice-rectrice indique qu'elle a rencontré le 15 novembre les adjoints d'éducation puis le chef d'établissement et l'équipe de la vie scolaire pour élaborer un projet de vie scolaire afin de trouver des solutions notamment aux problèmes d'alcoolisation.

Pour le SNES des mesures concrètes et pratiques (vérification des sacs à l'entrée, opérations de vérification surprises ...) ainsi que l'achèvement des travaux de clôture du lycée pourraient rapidement améliorer la situation en accompagnement d'un travail pédagogique sur les addictions.

La Vice-rectrice entend les remarques du Snes mais ne veut pas se substituer au chef d'établissement.

Le Snes signale aussi que lors de CTS précédents il avait indiqué qu'il serait pertinent de créer un second poste de CPE au lycée et la Vice-rectrice avait toujours répondu que les signalements d'incivilités étant rares dans cet établissement cette demande n'était pas justifiée. Le Snes signale qu'à priori la situation n'est plus actuellement aussi « sereine » et qu'avoir un second CPE au lycée (établissement en outre doté d'un internat) serait plus que justifié. La Vice-rectrice répond que c'est le ministère qui refuse cette création au regard des effectifs réduits d'un établissement en outre doté de 14 adjoints d'éducation.

3-Tous les manuels en adéquation avec les nouveaux programmes du collège seront-ils disponibles à la rentrée scolaire 2018 ?

Le SNES signale qu'il est très regrettable que cette année les manuels de français (qui devaient être mis à la disposition des élèves dès la rentrée) ne soient parvenus dans les établissements que quelques jours avant le DNB et que le nouveau manuel de sciences pour les élèves de 6^{ème} n'ait pas été commandé.

L'administration rectorale reconnaît des dysfonctionnements et des manques de financement dans le passé mais affirme que pour la rentrée 2018 tous les manuels ont été commandés.

4- Quels moyens seront attribués à la rentrée 2018 pour la mise en place sur le territoire du dispositif des « devoirs faits » que le gouvernement a lancé officiellement le 7 novembre en métropole ?

Madame La Vice-rectrice annonce que 2 heures au minima ont été attribuées à chaque collège pour ce dispositif et que des HSE supplémentaires ainsi que l'utilisation de sous-services serviront à nourrir ce projet. Les conseils pédagogiques doivent être forces de proposition dans les établissements pour monter ce dispositif. Le SNES signale que sans moyens fléchés les propositions risquent d'être arides et que selon les annonces gouvernementales chaque classe devrait bénéficier de 4 heures hebdomadaires d'aide aux devoirs... avec 2 heures attribuées par établissement on est loin du compte. La Vice-rectrice annonce que des projets abondés en heures supplémentaires seront mis en place dans les établissements, projets évalués régulièrement en cours d'année pour être réabondés en heures. Le SNES trouve cela insuffisant et demande notamment si un recours à des jeunes dans le cadre du service civique ne serait pas judicieux.

5- Une mise en place territoriale du savoir nager est-elle prévue pour l'année scolaire 2018 ?

La Vice-rectrice répond par l'affirmative et suite aux interrogations du SNES sur le cadrage légal de ce dispositif indique que c'est le Vice rectorat qui gèrera entièrement cette mise en place : sur le plan financier, logistique et légal.

6- Quand et selon quelles modalités les correspondants disciplinaires pour l'année scolaire 2018 seront-ils désignés ?

Monsieur Le directeur du second degré indique que suite aux départs de plusieurs correspondants en fin d'année, la désignation des correspondants se fera au début de l'année scolaire 2018. L'équipe de correspondants sera plus resserrée avec notamment un seul correspondant pour le territoire en EPS. Les disciplines avec correspondants cette année continueront à avoir un correspondant en 2018 (pas de création de correspondant en langue vernaculaire malgré la demande en ce sens de FO) et s'ils le souhaitent les correspondants qui ont exercé ce poste en 2017 seront reconduits en 2018 avec l'aval du corps d'inspection. La Vice-rectrice indique qu'elle souhaite que les correspondants puissent dès 2018 bénéficier de formation sur la Nouvelle Calédonie (envoi environ d'un tiers de correspondants par an).

Lever de la séance à 17 heures